

cool fm
FRÉQUENCE
BLEUE 103.5



Radio Beauce Inc.

**Plan initial d'accessibilité :
Rapport d'étape de la deuxième
année du cycle triennal**

1^{er} juin 2025

Introduction

Radio Beauce place l'équité au centre de ses préoccupations pour ses employés, ses clients et ses auditeurs, en respectant la réglementation de la Loi canadienne sur l'accessibilité. Notre mission inclut la contribution à la vitalité des communautés régionales, y compris pour les personnes handicapées.

Au cours de la dernière année, nous avons agi de manière à mettre en pratique notre plan d'accessibilité constituant notre engagement à offrir un environnement inclusif et équitable qui permet aux personnes d'évoluer dans un milieu empreint de respect de leur dignité et leur indépendance.

Radio Beauce, est titulaire des licences de radiodiffusion des stations CHJM-FM (Mix 99,7) et CKRB-FM (COOL FM 103.5), ce qui fait de nous le seul radiodiffuseur implanté dans son marché central de Saint-Georges en Beauce.

Notre participation à la vitalité de notre communauté se démarque par notre couverture locale de contenu d'information et de divertissement. Nous veillons à ce que ces contenus soient accessibles sur toutes les plateformes afin de favoriser un accès juste et équitable à l'ensemble de nos clientèles en incluant les personnes en situation de handicap.

Dans notre plan nous avons identifié des obstacles à l'accessibilité et des pistes de solutions visant à les prévenir ou les éliminer. Ce rapport d'étape témoigne du souci d'amélioration continu de Radio Beauce à cet égard.

État d'avancement

a) Emploi

Radio Beauce continue de poursuivre son objectif d'offrir un milieu de travail ouvert à la diversité, empreint de respect et surtout exempt de discrimination. Une quinzaine de personnes composent les équipes de nos deux stations de radio. Bien que nous n'ayons pas encore d'employés issus de la diversité au sein de nos équipes, nous faisons désormais valoir notre ouverture à cet égard dans l'affichage de nos offres d'emplois afin d'être davantage attractif auprès des personnes représentatives de la diversité. Nous demeurons ouverts à offrir un accompagnement personnalisé aux personnes handicapées qui joindraient nos équipes afin de mieux comprendre leurs besoins et tenter d'éliminer les obstacles à leur intégration au travail.

D'autres avantages sont offerts à notre personnel, notamment la possibilité de télétravail lorsque les mandats le permettent, qui peut constituer un atout

appréciable pour une personne avec un handicap. Soucieux de la santé de notre personnel, nous continuons aussi d'offrir un régime d'assurance-collective.

Enfin au quotidien, Radio Beauce se fait un devoir d'incarner dans ses pratiques les valeurs de respect de la diversité, d'intégration et d'entraide afin d'offrir un milieu toujours plus ouvert où tous peuvent évoluer dans un milieu équitable où il se sentent respectés, soutenus et valorisés. Notre approche proactive, favorisant l'écoute de notre personnel, nous permet d'actualiser nos processus en continu.

b) Environnement bâti

Radio Beauce réitère sa volonté de rendre ses locaux toujours plus accessibles, étant locataire de ses installations, nous devons cependant composer avec la réalité des locaux disponibles sur le marché. Nos relations sont cependant très bonnes avec nos locataires avec lesquels nous avons échangé sur l'enjeu de la présence d'escaliers rendant l'accès plus difficile à nos locaux. Si le besoin s'en faisait sentir, les propriétaires se sont engagés à trouver une solution.

Conscient de ces obstacles à l'accessibilité, Radio-Beauce s'engage à intégrer dans le futur, le critère de l'accessibilité dans sa recherche de nouveaux locaux.

c) Technologie de l'information et des communications (TIC)

Radio Beauce fournit les équipements adaptés et les outils d'accessibilité nécessaires à la réalisation pleine et entière d'un mandat à réaliser. Les canaux de communication, tels que le courriel, le téléphone, la vidéoconférence et les applications de collaboration, sont également rendus accessibles. Radio Beauce continue d'améliorer l'accessibilité des sites Web selon les bonnes pratiques et le développement des outils informatiques. Radio Beauce continue donc de miser sur leur apport au bénéfice de son personnel et nous demeurons ouverts à analyser d'éventuelles demandes concernant les outils technologiques pouvant favoriser une meilleure accessibilité au travail.

d) Communications autres que les TIC

En désignant, son directeur général M. Hugues Létourneau, à titre de répondant en matière d'accessibilité, Radio Beauce vient témoigner de l'importance qu'elle accorde à cet égard et sa volonté d'offrir à son personnel un milieu de travail inclusif et équitable. Il est possible d'exprimer ses commentaires ou demandes par écrit, par téléphone ou par courriel, les coordonnées pour le contacter sont sur notre site Web. Cette rétroaction peut se faire de manière anonyme en

cochant la case à cet effet du formulaire en ligne sur notre site web. Nous n'avons reçu aucun commentaire à cet égard au cours de la dernière année.

La communication étant au cœur de notre mission, il est aussi possible de faire une demande de format adapté dans les formats suivants :

- Caractères ordinaires;
- Gros caractères;
- Braille;
- Format audio;
- Format papier;
- Format électronique;
- Autres formats convenus.

Dans nos communications quotidiennes tant avec notre personnel qu'avec nos clientèles externes, nous poursuivons nos efforts afin d'utiliser un langage simple, claire et concis.

Nous profitons aussi de l'opportunité de sensibiliser notre personnel à l'importance de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap lors de la Semaine nationale de l'accessibilité débutant à la fin de mai, pour rappeler à l'ensemble de notre personnel, les valeurs de notre organisation. À ce moment, le propriétaire de Radio Beauce, M. Guy Simard, lui-même fait valoir que nous avons tous un rôle à jouer pour reconnaître la diversité, pour faire en sorte que notre environnement de travail soit ouvert, respectueux et empreint d'entraide afin de favoriser l'intégration de tous, incluant les personnes en situation de handicap. Ce message lui permet aussi de rappeler l'existence du répondant à l'accessibilité et de son ouverture à entendre les commentaires à ce sujet qui peuvent se faire de manière anonyme ou non et les différents moyens pour le faire. (Formulaire en ligne, boîte courriel, téléphone)

e) Acquisition de biens, de services et d'installations

Radio Beauce demeure engagée à offrir à son personnel des outils et un environnement de travail adaptés, de même qu'à offrir des services accessibles à sa clientèle. Afin de tenter d'éliminer les obstacles à la source, nous avons intégré le critère de l'accessibilité dans l'ensemble de nos processus d'acquisition de biens, de services et d'installations afin de tenter d'offrir dans la mesure du possible un milieu, des biens et des services accessibles. Nous nous faisons un devoir d'être à l'écoute de notre personnel et de notre clientèle afin de

toujours mieux identifier les obstacles à l'écoute de notre personnel et de nos clientèles pour améliorer constamment l'accessibilité dans nos stations de radio.

f) Conception et prestation de programmes et de services

Dans la foulée des travaux qui ont mené à la rédaction de son Plan d'accessibilité, Radio Beauce a retenu l'importance d'impliquer davantage le personnel concerné dans la rédaction de politiques, procédures ou processus de travail. Lorsque nous aurons des employés en situation de handicap, nous nous engageons à intégrer leur participation afin de bonifier nos pratiques en matière d'accessibilité.

g) Transport

Cette catégorie ne s'applique pas aux activités de Radio Beauce.

Conclusion

L'effet premier de la rédaction de notre premier plan d'accessibilité a été la prise de conscience de l'importance des gestes posés par un employeur ou un prestataire de services pour une société plus inclusive.

Étant une petite entreprise, notre action demeure à notre échelle. Cependant, l'ouverture à la diversité d'une entreprise de communication comme la nôtre qui rayonne dans sa communauté, demeure un pas de plus à cet égard.

Au cours de la première année de mise en œuvre de notre plan, nous avons agi dans le souci de s'améliorer afin d'être un milieu toujours plus inclusif, accessible et équitable. On a revu nos pratiques d'affichages des emplois offerts, nos critères de location de locaux, d'acquisition, on s'est assuré que nos communications internes et externes reflétaient bien notre engagement envers l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

Nous pouvons dire que nous sommes désormais plus riches d'une meilleure prise de conscience des obstacles en matière d'accessibilité que vivent les personnes en situations de handicap et que nous sommes une organisation en marche pour atteindre cet objectif, à notre rythme mais avec la volonté d'être toujours plus inclusif dans le souci de leur offrir un milieu de travail où ils et elles, pourront s'épanouir.